

# TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

## PCT

### NOTIFICATION D'IRRÉGULARITÉS DANS LA DEMANDE INTERNATIONALE

(articles 3.4)i) et 14.1) et règle 28.1 du PCT)

Destinataire :

en sa qualité d'office récepteur

Date d'expédition (jour/mois/année)	
Demande internationale n°	Date du dépôt international (jour/mois/année)
Déposant	

1.  Le Bureau international appelle l'attention de l'office récepteur sur les irrégularités figurant dans **la demande internationale telle que déposée** qui sont précisées dans la ou les annexes suivantes du présent formulaire :
- Annexe A
  - Annexe B1 (*texte de la demande internationale telle que déposée*)
  - Annexe C1 (*dessins de la demande internationale telle que déposée*)
2.  Le Bureau international appelle l'attention de l'office récepteur sur les irrégularités figurant dans **la traduction de la demande internationale** remise selon la règle 12.3 ou 12.4 qui sont précisées dans la ou les annexes suivantes du présent formulaire :
- Annexe A
  - Annexe B2 (*texte de la traduction de la demande internationale*)
  - Annexe C2 (*dessins de la traduction de la demande internationale*)

Observations complémentaires (*le cas échéant*) :

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse	Fonctionnaire autorisé  n° de téléphone +41 22 338 XX XX
--	--

**Le Bureau international a relevé les irrégularités suivantes dans la demande internationale telle que déposée :**

1. Quant à la **signature** de la demande internationale, la requête (règles 4.15, 26.2bis.a) et 90.4) :

- a.  n'est pas signée par le déposant, ou, s'il y a plusieurs déposants, n'est pas signée par au moins l'un d'entre eux\*.
- b.  est signée apparemment par un mandataire/représentant commun mais la demande internationale n'est pas accompagnée d'un pouvoir signé par au moins l'un des déposants\*.
- c.  présente d'autres irrégularités (*préciser*) :

\* L'attention du déposant est appelée sur le fait que la législation nationale appliquée par chaque office désigné peut exiger, à l'occasion de la phase nationale d'instruction de la demande internationale, que le déposant fournisse la confirmation de la demande internationale au moyen de la signature de tout déposant pour l'État désigné qui n'a pas signé la requête (règle 51bis.1.a)vi)).

2. Quant aux indications concernant le **déposant\*** qui est habilité, selon la règle 19.1, à déposer la demande internationale auprès de l'office récepteur, la requête (règles 4.4, 4.5 et 26.2bis.b)) :

- a.  n'indique pas correctement le nom du déposant (*préciser*) :
- b.  n'indique pas l'adresse du déposant.
- c.  n'indique pas correctement l'adresse du déposant (*préciser*) :
- d.  n'indique pas la nationalité du déposant.
- e.  n'indique pas le domicile du déposant.
- f.  autres observations concernant les indications fournies pour les autres déposants (le cas échéant) :

\* Bien que les règles 4.4 et 4.5 exigent des indications concernant le déposant, ou s'il y a plusieurs déposants, concernant chacun d'eux, aux fins de l'article 14.1a)ii), s'il y a plusieurs déposants, il suffit que les indications exigées en vertu de la règle 4.5.a)ii) et iii) soient fournies à l'égard de l'un d'entre eux qui est habilité, conformément à la règle 19.1, à déposer la demande internationale auprès de l'office récepteur (règle 26.2bis.b)).

Toutefois, l'attention du déposant est appelée sur le fait que la législation nationale appliquée par chaque office désigné peut exiger, à l'occasion de la phase nationale d'instruction de la demande internationale, que le déposant fournisse toute indication manquante requise en vertu de la règle 4.5.a)ii) et iii) à l'égard de tout déposant pour l'État désigné (règle 51bis.1.a)vii)).

3. Quant à la **langue** de certaines parties de la demande internationale autres que la description et les revendications (règles 12.1.c) et 26.3ter.a) et c)) :

- a.  la **requête** n'est pas rédigée dans une langue de publication acceptée par le présent office récepteur, cette langue étant la ou l'une des langues suivantes :
- b.  les **textes contenus dans les dessins** ne sont pas rédigés dans la langue dans laquelle la demande internationale doit être publiée, cette langue étant la langue suivante :
- c.  l'**abrégé** n'est pas rédigé dans la langue dans laquelle la demande internationale doit être publiée, cette langue étant la langue suivante :

4. Le **titre** de l'invention :

- a.  n'est pas indiqué dans le cadre n° I de la requête (règle 4.1.a)).
- b.  n'est pas indiqué en haut de la première feuille de la description (règle 5.1.a)).
- c.  tel qu'il figure dans le cadre n° I de la requête n'est pas identique à celui qui figure dans la description (règle 5.1.a)).

**FORMULAIRE PCT/IB/313**  
**ANNEXE B1**

Demande internationale n°

Le Bureau international a relevé que les conditions matérielles pour ce qui concerne la présentation du **texte de la demande internationale telle que déposée** ne sont pas remplies dans la mesure où elles doivent l'être :

1.  aux fins d'une publication internationale raisonnablement uniforme (règles 11 et 26.3.a)i) (*spécifier les irrégularités*) :

	Requête	Description	Revendications	Abrégé
a. <input type="checkbox"/> les feuilles ne peuvent être reproduites directement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. <input type="checkbox"/> cet élément ne commence pas sur une nouvelle feuille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. <input type="checkbox"/> les feuilles sont froissées, déchirées ou pliées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas utilisées dans le sens vertical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas utilisées sur une seule face	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. <input type="checkbox"/> le papier des feuilles n'est pas flexible/fort/blanc/lisse/non brillant/durable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas réunies de la manière prescrite (règle 11.4.b))	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas de format A4 (29,7 cm x 21 cm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. <input type="checkbox"/> les marges minimales des feuilles ne sont pas conformes aux prescriptions (haut : 2 cm; gauche : 2,5 cm; droite : 2 cm; bas : 2 cm)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j. <input type="checkbox"/> le numéro de référence du dossier indiqué sur les feuilles ne figure pas dans le coin supérieur gauche, à moins de 1,5 cm à partir du haut de la feuille		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k. <input type="checkbox"/> le numéro de référence du dossier comprend plus de 25 caractères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l. <input type="checkbox"/> les feuilles de la description, des revendications et de l'abrégé ne sont pas numérotées consécutivement en chiffres arabes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
m. <input type="checkbox"/> les numéros ne sont pas placés en milieu de ligne, en haut ou en bas des feuilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n. <input type="checkbox"/> les numéros des feuilles figurent dans la marge (voir le point i. ci-dessus pour la dimension des marges)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o. <input type="checkbox"/> le texte n'est pas dactylographié ni imprimé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
p. <input type="checkbox"/> l'interligne n'est pas de 1½		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
q. <input type="checkbox"/> les majuscules des caractères utilisés pour le texte ont moins de 0,28 cm de haut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
r. <input type="checkbox"/> le texte n'est pas de couleur noire et indélébile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
s. <input type="checkbox"/> cet élément contient des dessins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
t. <input type="checkbox"/> les feuilles présentent des corrections/surcharges/interlinéations/ont été gommées plus qu'il n'est raisonnable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
u. <input type="checkbox"/> les feuilles contiennent des traces de photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.  aux fins d'une reproduction satisfaisante (règles 11 et 26.3.b)i)

Observations complémentaires (*le cas échéant*) :

**FORMULAIRE PCT/IB/313**  
**ANNEXE B2**

Demande internationale n°

Le Bureau international a relevé que les conditions matérielles pour ce qui concerne la présentation du **texte de la traduction de la demande internationale** ne sont pas remplies dans la mesure où elles doivent l'être :

1.  aux fins d'une publication internationale raisonnablement uniforme (règles 11 et 26.3.b)ii) (*spécifier les irrégularités*) :

	Requête	Description	Revendi- cations	Abrégé
a. <input type="checkbox"/> les feuilles ne peuvent être reproduites directement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. <input type="checkbox"/> cet élément ne commence pas sur une nouvelle feuille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. <input type="checkbox"/> les feuilles sont froissées, déchirées ou pliées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas utilisées dans le sens vertical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas utilisées sur une seule face	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. <input type="checkbox"/> le papier des feuilles n'est pas flexible/fort/blanc/lisse/non brillant/durable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas réunies de la manière prescrite (règle 11.4.b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. <input type="checkbox"/> les feuilles ne sont pas de format A4 (29,7 cm x 21 cm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. <input type="checkbox"/> les marges minimales des feuilles ne sont pas conformes aux prescriptions (haut : 2 cm; gauche : 2,5 cm; droite : 2 cm; bas : 2 cm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j. <input type="checkbox"/> le numéro de référence du dossier indiqué sur les feuilles ne figure pas dans le coin supérieur gauche, à moins de 1,5 cm à partir du haut de la feuille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k. <input type="checkbox"/> le numéro de référence du dossier comprend plus de 25 caractères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l. <input type="checkbox"/> les feuilles de la description, des revendications et de l'abrégé ne sont pas numérotées consécutivement en chiffres arabes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
m. <input type="checkbox"/> les numéros ne sont pas placés en milieu de ligne, en haut ou en bas des feuilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n. <input type="checkbox"/> les numéros des feuilles figurent dans la marge (voir le point i. ci-dessus pour la dimension des marges)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o. <input type="checkbox"/> le texte n'est pas dactylographié ni imprimé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
p. <input type="checkbox"/> l'interligne n'est pas de 1½	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
q. <input type="checkbox"/> les majuscules des caractères utilisés pour le texte ont moins de 0,28 cm de haut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
r. <input type="checkbox"/> le texte n'est pas de couleur noire et indélébile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
s. <input type="checkbox"/> cet élément contient des dessins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
t. <input type="checkbox"/> les feuilles présentent des corrections/surcharges/interlinéations/ont été gommées plus qu'il n'est raisonnable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
u. <input type="checkbox"/> les feuilles contiennent des traces de photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.  aux fins d'une reproduction satisfaisante (règles 11 et 26.3.a)ii)

Observations complémentaires (*le cas échéant*) :

Le Bureau international a relevé que les conditions matérielles pour ce qui concerne la présentation des **dessins de la demande internationale telle que déposée** ne sont pas remplies dans la mesure où elles doivent l'être :

1.  aux fins d'une publication internationale raisonnablement uniforme (règles 11 et 26.3.a.i)) (*spécifier les irrégularités*) :

**Feuilles comprenant des dessins :**

- a.  les feuilles ne peuvent être reproduites directement
- b.  les feuilles sont froissées, déchirées ou pliées
- c.  les feuilles ne sont pas utilisées sur une seule face
- d.  le papier des feuilles n'est pas flexible/fort/blanc/lisse/non brillant/durable
- e.  les dessins ne commencent pas sur une nouvelle feuille
- f.  les feuilles ne sont pas réunies de la manière prescrite (règle 11.4.b))
- g.  les feuilles ne sont pas de format A4 (29,7 cm x 21 cm)
- h.  les marges minimales des feuilles ne sont pas conformes aux prescriptions (haut : 2,5 cm; gauche : 2,5 cm; droite : 1,5 cm; bas : 1 cm)
- i.  le numéro de référence du dossier indiqué sur les feuilles ne figure pas dans le coin supérieur gauche, à moins de 1,5 cm à partir du haut de la feuille
- j.  le numéro de référence du dossier comprend plus de 25 caractères
- k.  les feuilles comportent des cadres entourant la surface utilisable ou utilisée
- l.  les feuilles ne sont pas numérotées consécutivement en chiffres arabes (par exemple 1/3, 2/3, 3/3)
- m.  les numéros ne sont pas placés en milieu de ligne, en haut ou en bas des feuilles
- n.  les numéros des feuilles figurent dans la marge (voir le point h. ci-dessus pour la dimension des marges)
- o.  les feuilles présentent des corrections/surcharges/interlinéations/ont été gommées plus qu'il n'est raisonnable
- p.  les feuilles contiennent des traces de photocopie

**Les dessins (règle 11.13) :**

- a.  ne peuvent être reproduits directement
- b.  contiennent des textes superflus
- c.  contiennent des mots placés de manière telle que, s'ils sont traduits, la traduction cachera des lignes des dessins
- d.  ne sont pas exécutés avec une encre de couleur noire et indélébile et avec des lignes et traits d'épaisseur uniforme
- e.  contiennent des coupes qui ne sont pas hachurées correctement
- f.  n'apparaîtraient plus dans tous leurs détails après une reproduction en réduction
- g.  ne contiennent pas de représentation graphique de l'échelle à laquelle ils sont exécutés
- h.  contiennent des chiffres, lettres et lignes de référence manquant de simplicité et de clarté
- i.  comportent des lignes tracées sans l'aide d'instruments de dessin technique
- j.  contiennent des éléments d'une figure qui sont disproportionnés et qui ne sont pas indispensables à la clarté
- k.  contiennent des chiffres et des lettres de hauteur inférieure à 0,32 cm
- l.  contiennent des lettres non conformes à l'alphabet latin ou, lorsque cela est usuel, à l'alphabet grec
- m.  contiennent des figures sur deux feuilles ou plus qui constituent une seule figure complète mais qui ne peuvent être assemblées sans cacher une partie desdites figures
- n.  contiennent des figures qui ne sont pas disposées correctement et clairement séparées
- o.  contiennent des figures qui ne sont pas numérotées consécutivement en chiffres arabes
- p.  contiennent plusieurs figures qui ne sont pas numérotées indépendamment de la numérotation des feuilles
- q.  ne se limitent pas aux signes de référence mentionnés dans la description
- r.  ne contiennent pas certains signes de référence mentionnés dans la description
- s.  contiennent des éléments identiques désignés par des signes de référence différents
- t.  ne sont pas disposés dans le sens de la largeur, tous bien séparés l'un de l'autre
- u.  ne sont pas présentés de telle sorte que la partie supérieure des figures soit sur le côté gauche des feuilles

2.  aux fins d'une reproduction satisfaisante (règles 11 et 26.3.b.i))

Observations complémentaires (*le cas échéant*) :

Le Bureau international a relevé que les conditions matérielles pour ce qui concerne la présentation des **dessins de la traduction de la demande internationale** ne sont pas remplies dans la mesure où elles doivent l'être :

1.  aux fins d'une publication internationale raisonnablement uniforme (règles 11 et 26.3.b)ii) (*spécifier les irrégularités*) :

**Feuilles comprenant des dessins :**

- a.  les feuilles ne peuvent être reproduites directement
- b.  les feuilles sont froissées, déchirées ou pliées
- c.  les feuilles ne sont pas utilisées sur une seule face
- d.  le papier des feuilles n'est pas flexible/fort/blanc/lisse/non brillant/durable
- e.  les dessins ne commencent pas sur une nouvelle feuille
- f.  les feuilles ne sont pas réunies de la manière prescrite (règle 11.4.b)
- g.  les feuilles ne sont pas de format A4 (29,7 cm x 21 cm)
- h.  les marges minimales des feuilles ne sont pas conformes aux prescriptions (haut : 2,5 cm; gauche : 2,5 cm; droite : 1,5 cm; bas : 1 cm)
- i.  le numéro de référence du dossier indiqué sur les feuilles ne figure pas dans le coin supérieur gauche, à moins de 1,5 cm à partir du haut de la feuille
- j.  le numéro de référence du dossier comprend plus de 25 caractères
- k.  les feuilles comportent des cadres entourant la surface utilisable ou utilisée
- l.  les feuilles ne sont pas numérotées consécutivement en chiffres arabes (par exemple 1/3, 2/3, 3/3)
- m.  les numéros ne sont pas placés en milieu de ligne, en haut ou en bas des feuilles
- n.  les numéros des feuilles figurent dans la marge (voir le point h. ci-dessus pour la dimension des marges)
- o.  les feuilles présentent des corrections/surcharges/interlinéations/ont été gommées plus qu'il n'est raisonnable
- p.  les feuilles contiennent des traces de photocopie

**Les dessins (règle 11.13) :**

- a.  ne peuvent être reproduits directement
- b.  contiennent des textes superflus
- c.  contiennent des mots placés de manière telle que, s'ils sont traduits, la traduction cachera des lignes des dessins
- d.  ne sont pas exécutés avec une encre de couleur noire et indélébile et avec des lignes et traits d'épaisseur uniforme
- e.  contiennent des coupes qui ne sont pas hachurées correctement
- f.  n'apparaîtraient plus dans tous leurs détails après une reproduction en réduction
- g.  ne contiennent pas de représentation graphique de l'échelle à laquelle ils sont exécutés
- h.  contiennent des chiffres, lettres et lignes de référence manquant de simplicité et de clarté
- i.  comportent des lignes tracées sans l'aide d'instruments de dessin technique
- j.  contiennent des éléments d'une figure qui sont disproportionnés et qui ne sont pas indispensables à la clarté
- k.  contiennent des chiffres et des lettres de hauteur inférieure à 0,32 cm
- l.  contiennent des lettres non conformes à l'alphabet latin ou, lorsque cela est usuel, à l'alphabet grec
- m.  contiennent des figures sur deux feuilles ou plus qui constituent une seule figure complète mais qui ne peuvent être assemblées sans cacher une partie des dites figures
- n.  contiennent des figures qui ne sont pas disposées correctement et clairement séparées
- o.  contiennent des figures qui ne sont pas numérotées consécutivement en chiffres arabes
- p.  contiennent plusieurs figures qui ne sont pas numérotées indépendamment de la numérotation des feuilles
- q.  ne se limitent pas aux signes de référence mentionnés dans la description
- r.  ne contiennent pas certains signes de référence mentionnés dans la description
- s.  contiennent des éléments identiques désignés par des signes de référence différents
- t.  ne sont pas disposés dans le sens de la largeur, tous bien séparés l'un de l'autre
- u.  ne sont pas présentés de telle sorte que la partie supérieure des figures soit sur le côté gauche des feuilles

2.  aux fins d'une reproduction satisfaisante (règles 11 et 26.3.a)ii)

Observations complémentaires (*le cas échéant*) :